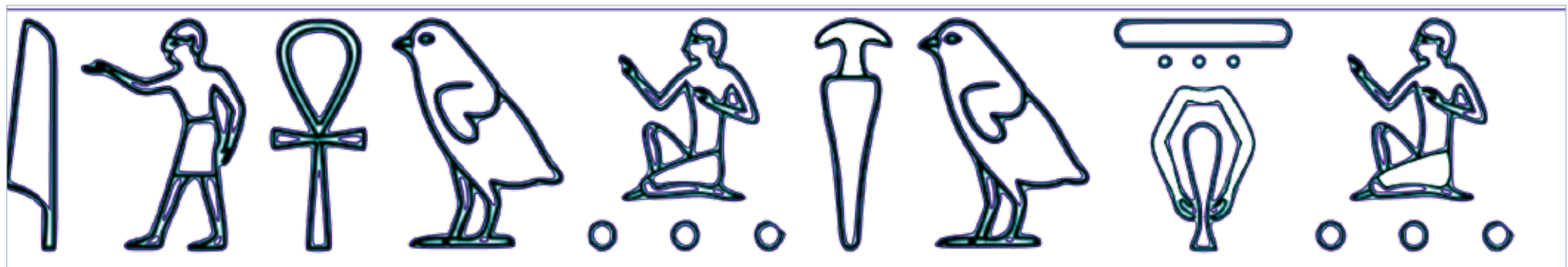




Les appels aux vivants



« Ô les vivants qui êtes sur terre, les prêtres funéraires du domaine de mon seigneur : mon seigneur vous favorisera chaque jour car vous donnerez du pain, de la bière, de l'eau, la réversion de mon seigneur, car moi, je suis l'un de vous qui dit le bien et qui répète le bien, jamais je n'ai dit de mal contre quiconque, je n'ai rien pris à aucun homme pauvre. Quant à tout homme qui accomplira une offrande invocatoire en tant que tout frère (qui est le mien), tout fils (qui est le mien), toute personne, tout scribe, ceux qui passeront devant cette tombe, celui qui lira (l'inscription de) cette porte : je serai son soutien dans l'assemblée du grand dieu, car moi, je suis un prêtre ritualiste véritablement excellent, le pensionné auprès de son seigneur, le noble du roi, l'ami du palais Bia. »

Du fronton de la tombe à la statue dans le temple

Les premiers appels participent du développement des inscriptions des particuliers sur les tombes de la région memphite durant la IVe dynastie. L'appel se diffuse dans les nécropoles d'importance tout au long de l'Ancien Empire et prend place sur de nouveaux supports, comme les stèles et les statues. Durant le Moyen Empire, il fait son apparition à l'intérieur des temples. On le retrouve pendant les 2500 ans de l'histoire pharaonique.

Un condensé des valeurs de la société égyptienne

Entre instruction, règle de conduite et affirmation de valeurs, l'appel est connu d'un auditoire diversifié. Il exprime une continuité entre l'individu et la société. Il met en scène :

- les croyances religieuses (jugement, devenir posthume...)
- la pratique et la liturgie funéraires en décrivant les rites indispensables à la survie
- le défunt affirmant son statut, ses valeurs et sa culture.

L'appel peut donc piocher dans le répertoire des textes et des contrats funéraires, des rituels, des menaces, des instructions et des autobiographies.

La société des appels

L'usage d'appels n'apparaît pas comme systématique au sein d'un groupe social ou réservé à une seule classe de personnes. Les propriétaires sont, en général des particuliers membres des élites, soucieux d'exprimer leur statut social, des prêtres et des lettrés. Ils s'adressent en premier lieu aux :

- prêtres officiants dont la profession implique un savoir mobilisable au profit du défunt
- lettrés, substituts idéaux capables de suivre ou de transmettre les instructions livrées dans les inscriptions
- mais aussi toute personne susceptible de produire les gestes et paroles attendues

Une invite dans des emplacements stratégiques

L'appel par son adresse, sa rhétorique et sa mise en scène est une véritable captatio, retenant l'attention et invitant à agir. Le défunt désormais silencieux doit faire entendre sa parole.

L'emplacement des appels, en général en des points remarquables (en façade, dans les passages...), leur association avec la représentation du propriétaire ou encore l'usage de l'interjection constituent quelques-uns des marqueurs visuels.

Un genre textuel évolutif

Il est possible d'observer un renouvellement dans le temps et les tendances selon les lieux. La formule est réactualisée avec l'apparition de nouveaux titres ou de nouvelles séquences. Cette inscription a donc une valeur historique.

Par ailleurs, son succès auprès des lettrés, comme support de création littéraire sur la longue durée, plaide pour l'appartenance de la formule au patrimoine culturel égyptien.

Pour une archéologie des rites

Dans son contenu, l'appel livre des informations complémentaires à l'archéologie sur le déroulement du culte des morts. Il formule des demandes auprès d'un public choisi. Il s'agit des éléments de rite nécessaires à la survie du défunt (gestes, offrandes, paroles), dans un cadre qui se trouve parfois précisé.

Il a une tendance à s'immiscer en tout contexte le mettant en interaction avec un éventuel officiant. Il donne donc l'impression que la commémoration et l'adresse au défunt s'adaptent et se pratiquent en diverses occasions.



Les Appels au sein de la production textuelle égyptienne

Le positionnement, la mise en page, la formulation soulignent la fonction de l'appel : son rôle fédérateur ou médiateur, plaçant la solidarité intergénérationnelle au cœur du contrat social égyptien. Il semblerait que tout monument inscrit au nom d'un personne doit faire l'objet des rites dont l'appel constituerait la consigne, que ce dernier soit effectivement inscrit, visible, ou non.

Pour affiner notre perception du monument mémoriel, nos recherches se tournent à présent vers la confrontation de l'appel à la production textuelle égyptienne, en étudiant le lexique utilisé, les textes connexes employés dans ou à proximité des appels, l'intertextualité et les jeux de reprise ou d'écho. Ils éclairent l'évolution des pratiques de commémoration et, par leur mise en mots, leur traduction dans la culture égyptienne.

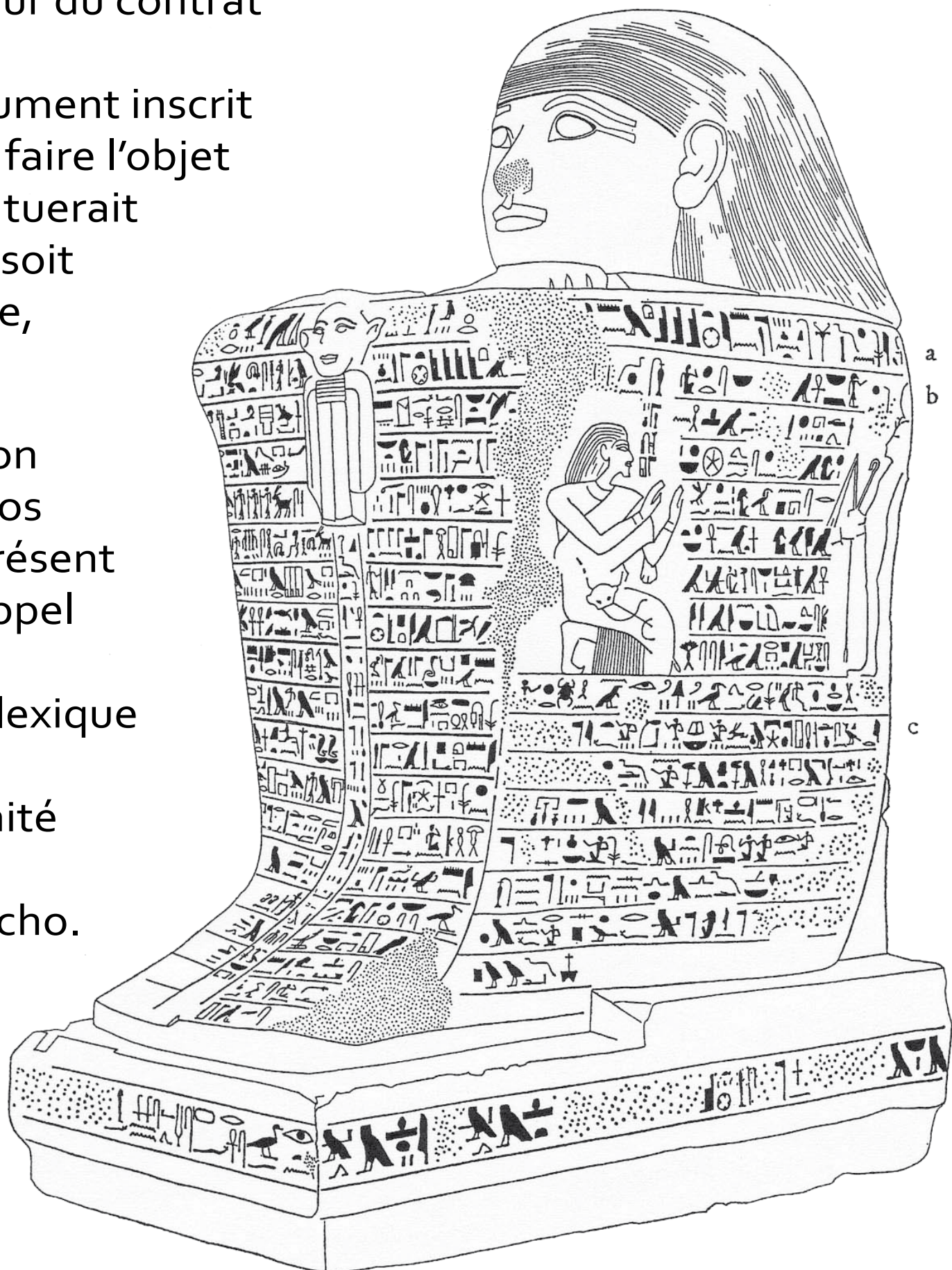


Illustration 1

Tombe de Ty - Saqqara - Ve dynastie. Cl. Vanessa Desclaux

Illustration 2

Incipit de l'appel de la tombe de Bia (trad. ci-dessus), Saqqara, VIe dynastie.

Illustration 3

Stèle de Khentyka - Balat - VIe dynastie. Cl. Frédéric Payraudeau

Illustration 4

Statue de Djedkhonsouioufânkh - Karnak - XXII-XXIIIe dynastie - del. H.G. Fischer

Vanessa DESCLAUX
Chercheuse associée HiSoMA
vanessadesclaux@hotmail.com